

Département des <b>Arts du spectacle</b>		
Faculté des <b>Arts</b>		
<b>Université</b> de Strasbourg		



*Chotard et Cie* (Jean Renoir, 1933)

**L2**

Arts du spectacle

**Études cinématographiques**

Premier semestre

**Livret-guide**

**2023-2024**

## ENCADREMENT

### Responsables de la Licence :

Macha OVTCHINNIKOVA –

[ovtchinnikova@unistra.fr](mailto:ovtchinnikova@unistra.fr)

Raphaël SZOLLOSY – [szollosy@unistra.fr](mailto:szollosy@unistra.fr)

Responsable pédagogique de la 2<sup>ème</sup> année et des stages : Raphael SZÖLLÖSY

Direction du Département : Christophe DAMOUR et Guillaume SINTÈS

### Correspondant Relations internationales

Éric GALMARD

### Secrétariat

Maud FROELIGER

Le Portique – 1er étage, bureau 102

14, rue René Descartes 67 000 Strasbourg

03 68 85 66 46 / <https://assistance-etudiant.unistra.fr>

Horaires : mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de

14h à 16h (sauf le vendredi, de 14h à 15h).

## EQUIPE PÉDAGOGIQUE

Quentin BARROIS, doctorant

Benoît BASIRICO, journaliste cinéma

Aurelio BIANCO, MCF

Nathalie BITTINGER, MCF

Christophe DAMOUR, MCF

Laurent DENÉ, producteur

Max DISBEAUX, scénariste et réalisateur

Ahmed EL LOZY, cadreur steadicam

Prince Ba N'GOUDA, réalisateur

Jean-François PEY, PRCE

Hervé ROESCH, réalisateur

Jeff SMOLIGA, doctorant

Raphael SZÖLLÖSY, MCF

Benjamin THOMAS, PR

Pierre TOUSSAINT, réalisateur

Mike ZIMMERMANN, doctorant

## PARTENAIRES CULTURELS

Artscène (Amicale des étudiants en arts du spectacle)/Agence Culturelle d'Alsace/Artenréel – Coopérative d'activités et d'emploi pour les métiers artistiques et culturels/ Strasbourg Eurométropole – Direction de la culture (audiovisuel et cinéma)/Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)/ Cinéma Le Cosmos/Cinémas Star et Star St-Exupéry/Cinéma UGC Cinécité Strasbourg/Maison de l'image – Le Lieu Documentaire/Alsace Cinéma/Festival Musica/Festival Augenblick / Festival européen du Film Fantastique de Strasbourg/Comédie de l'Est – Centre Dramatique Régional d'Alsace (Colmar)/La Filature (Mulhouse)/Le Maillon – théâtre de Strasbourg/Théâtre actuel et public de Strasbourg (TAPS)/Théâtre National de Strasbourg (TNS)/TJP-Centre Dramatique National d'Alsace (Strasbourg)/Opéra national du Rhin/Pôle sud, Centre de Développement Chorégraphique National/Ballet de l'Opéra National du Rhin/Centre Chorégraphique de Strasbourg (CCS)/Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR).

## PARTENARIATS INTERNATIONAUX

Allemagne : Johann Wolfgang Goethe-Universität - Frankfurt am Main, Europa-Universität-Flensburg / Belgique : Université Libre de Bruxelles / Brésil : Université Campinas / Canada : Université de Montréal / Espagne : Centro Universitario TAI, University Center for the Arts, Rey Juan Carlos University (Madrid)/ Grèce : Aristotle University of Thessaloniki (Thessalonique) / Irlande : University College Cork / Italie : Université de Vérone, Université de Parme. Pour plus d'informations :

<https://arts.unistra.fr/formations/licences/licence-arts-du-spectacle/etudes-cinematographiques>

<https://www.facebook.com/Arts.Spectacle.unistra/>

## ARCHITECTURE DE LA FORMATION

LICENCE ARTS DU SPECTACLE [études cinématographiques] – DEUXIEME ANNEE

### PREMIER SEMESTRE (L2-Semestre 3)

UE	ECTS	Coef	Intitulé de l'UE	Volume horaire
1	3	1	Langue vivante étrangère (CRAL) - AR3NCU01	24H TD
2	6	2	Histoire et esthétique des arts du spectacle - AR3NCU02 CM Histoire du cinéma classique - AR3NCM20 CM Parcours d'un cinéaste classique - AR3NCM21	20H CM 20H CM
3	6	2	Analyse d'œuvres et de textes - AR3NCU03 CM Théories du cinéma classique - AR3NCM30 TD Analyse de films - AR3NCM31 (x 4 groupes)	20H CM 20H TD
4	6	2	Ecritures - AR3NCU04 CM Dramaturgie - AR3NCM40 TD Exercice filmique - AR3NCM41 (x 5 groupes)	20H CM 28H TD
5	6	2	Recherche - AR3NCU05 CM Séminaire de recherche disciplinaire - AR3NCM50 CM Méthodologie de la recherche - AR3NCM51	20H CM 12H CM
6	3	1	Projet - AR3NCU60 2 modules obligatoires (dont 1 au choix) -Module 1. CM Découverte des structures et des milieux institutionnels et industriels du cinéma et de l'audiovisuel (2) introduction à l'économie et au droit du cinéma – AR3NCM60 -Module 2. Cours pour non-spécialistes dans un autre département ou dans une autre faculté Ou : TD Pratique audiovisuelle – AR3NCM61 (x2 groupes)	20H CM  24H CM ou 15H TD
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>10</b>	<b>11 modules</b>	<b>219/228H</b>

### DEUXIÈME SEMESTRE (L2-Semestre 4)

UE	ECTS	Coef	Intitulé de l'UE	Volume horaire
1	3	1	Langue vivante étrangère - AR3NDU01	24H TD
2	6	2	Histoire et esthétique - AR3NDU02 CM Histoire du cinéma moderne - AR3NDM20 CM Parcours d'un cinéaste moderne - AR3NDM21	20H CM 20H CM
3	6	2	Analyse d'œuvres et de textes - AR3NDU03 CM Théories du cinéma moderne - AR3NDM30 TD Analyse de films - AR3NDM31 (x4 groupes)	20H CM 20H TD
4	6	2	Ecritures textuelles et scéniques - AR3NDU40 CM Parcours d'un cinéaste documentariste - AR3NDM04 TD Atelier montage - AR3NDM41 x5 groupes TD Réalisation documentaire – AR3NDM42 (x5 groupes)	20H CM 36H TD 36H TD
5	6	2	Recherche - AR3NDU05 CM Dialogue des arts - AR3NDM50 TD Méthodologie de la recherche - AR3NDM51 (x4 groupes)	20H CM 12H TD
6	3	1	Projet - AR3NDU06 Deux modules au choix parmi quatre propositions : -TD Pratique audiovisuelle - AR3NDM60 x 2 groupes -Cours pour non-spécialistes dans une autre faculté (ou atelier culturel) -TD Découverte d'un métier (la critique de cinéma) - AR3NDM61 -Stage facultatif - AR3NDM62	15H TD 24CM 20H TD
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>10</b>	<b>12 modules</b>	<b>251/280</b>

## EMPLOI DU TEMPS L2 S3

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8-9			TD Analyse G3 (Bianco) 1 <u>Portique</u>	CM Théorie (Thomas) <u>AT8</u> <u>Atrium</u>	UE4 TD <u>3220 Patio</u>
9-10			TD Analyse G3 (Bianco) 1 <u>Portique</u> (jusqu'à 9h30 + un cours jusqu'à 10h)	CM Théorie (Thomas) <u>AT8</u> <u>Atrium</u>	UE4 TD <u>3220 Patio</u>
			UE6 TD (Disbeaux) <u>209</u> <u>St-G.</u>		
10-11	TD Analyse G.1 (Zimmermann) 1 <u>Portique</u>	CM Renoir (Damour) 5 <u>Patio</u>	UE6 TD (Disbeaux) <u>209</u> <u>St-G.</u>		UE4 TD <u>3220 Patio</u>
11-12	TD Analyse G.1 (Zimmermann) 1 <u>Portique</u>	CM Renoir (Damour) 5 <u>Patio</u>	UE6 TD (Disbeaux) <u>209</u> <u>St-G.</u>		UE4 TD <u>3220 Patio</u>
12-13			UE6 TD (Disbeaux) <u>209</u> <u>St-G.</u>		UE4 TD <u>3220 Patio</u>
13-14				UE4 TD <u>3220 Patio</u>	
14-15		CM Histoire (Bittinger) 4 <u>Patio</u>		UE4 TD <u>3220 Patio</u>	UE4 TD <u>3220 Patio</u>
15-16		CM Histoire (Bittinger) 4 <u>Patio</u>		UE4 TD <u>3220 Patio</u>	UE4 TD <u>3220 Patio</u>
16-17		CM Eco (Dene / Smoliga) 4 <u>Le Bel</u>	CM Musique (Basirico) 5 <u>Patio</u>	UE4 TD <u>3220 Patio</u>	UE4 TD <u>3220 Patio</u>
17-18		CM Eco (Dene / Smoliga) 4 <u>Le Bel</u>	CM Musique (Basirico) 5 <u>Patio</u>		UE4 TD <u>3220 Patio</u>
18-19	TD Analyse G2 (Pey) <u>201 St G.</u>		CM Méthodologie (Barrois) 3 <u>Patio</u> (sauf <u>20.12</u> )	CM Dramaturgie (Pey) <u>amphi</u> <u>A324 St G. sauf 21.9</u>	
19-20	TD Analyse G2 (Pey) <u>201 St G.</u>		CM Méthodologie (Barrois) 3 <u>Patio</u> (sauf <u>20.12</u> )	CM Dramaturgie (Pey) <u>amphi</u> <u>A324 St G. sauf 21.9</u>	

TD intensif : UE6 Aidan Obrist : Intensif semaine 16 - salle 1 Portique

## UE1

# Langue Vivante Etrangère

Coef. 1/3 ECTS

1 module au choix

24h TD

### ► LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

Enseignement coordonné par l'Espace Langues Patio (voir ci-dessous) pour l'anglais et l'allemand, ou par le département concerné pour toute autre langue [[languesdumonde.unistra.fr](http://languesdumonde.unistra.fr)].

### ESPACE LANGUES PATIO

Les cours d'anglais et d'allemand pour non-spécialistes (LanSAD) sont proposés :

- **Au CRAL (Centre de Ressources et d'Apprentissage des Langues)** voir le site [[cral.unistra.fr](http://cral.unistra.fr)]
- **Au département d'études allemandes** Voir le guide pédagogique des enseignements pour non-spécialistes sur le site du département d'études allemandes [<https://etudes-allemandes.unistra.fr/>]
- **Au département d'études anglophones** Voir le guide pédagogique des enseignements pour non-spécialistes sur le site du département d'études anglophones [<https://langues.unistra.fr/lansad/>]

### PROCEDURE D'INSCRIPTION

- Se rendre sur le site [lansad.unistra.fr](http://lansad.unistra.fr)
- Suivre le logigramme et choisir en fonction de votre situation personnelle
- Sur la page d'inscription complétez toutes les rubriques et enregistrez
- Dans l'offre de cours qui s'affiche pour votre niveau choisissez le créneau qui vous convient en cliquant sur « *s'inscrire* »

**N'oubliez surtout pas de cliquer sur « *quitter* » en haut à droite avant de fermer l'application**

**ATTENTION! N'ATTENDEZ PAS POUR VOUS INSCRIRE – UNE FOIS LES CRENEAUX REMPLIS IL SERA TROP TARD ...**

Si vous avez un problème, rendez-vous sur [lansad-contact.unistra.fr](http://lansad-contact.unistra.fr) et remplissez le formulaire

### Évaluation

Modalités d'évaluation : se renseigner auprès de la composante concernée

## UE2 Histoire et esthétique du cinéma

Coef. 2/ 6 ECTS

2 modules

Responsable de l'UE : Christophe Damour

### ► Histoire du cinéma classique

Nathalie Bittinger  
20h CM

Mardi 14h-16h  
Amphi 4 Patio

Quelles sont les spécificités esthétiques (mais aussi narratives, symboliques, etc.) du cinéma dit « classique » ? Comment cette notion est-elle opératoire par-delà la période du cinéma classique hollywoodien ?

Bibliographie succincte :

BORDWELL David, STAIGER Janet, THOMPSON Kristin, *The Classical Hollywood Cinema*, New York, Columbia University Press, 1985.

BOURGET Jean-Loup, *Hollywood, La Norme et la Marge*, Paris, Nathan, 1998.

DELEUZE Gilles, *Cinéma 1. L'image-mouvement*, Paris, Minuit, 1983.

NACACHE Jacqueline (dir.), *Le Classicisme hollywoodien*, Rennes, PUR, 2009.

### ► Parcours d'un cinéaste : Jean Renoir

Christophe Damour  
20h CM

Mardi 10h-12h  
Amphi 5 Patio

Ce cours propose d'aborder chronologiquement un corpus riche et éclectique (cinq décennies, de 1925 à 1970, de la France à Hollywood), au regard des contextes esthétiques hétérogènes qui ont pu influencer le cinéaste (le « cinéma expressionniste allemand » et l'« avant-garde française » au sein de l'art muet des années 20), le contraindre (le « système hollywoodien » dans les années 40, l'économie et les techniques de la télévision à la fin des années 50) ou qu'il a contribué à façonner (le « réalisme poétique » dans les années 30).

Bibliographie succincte :

BAZIN André, *Jean Renoir* [Champ libre, 1971], Paris, Editions Gérard Lebovici, 1989.

MÉRIGEAU Pascal, *Jean Renoir*, Paris, Flammarion, 2012.

RENOIR Jean, *Ma vie et mes films*, Paris, Flammarion, 1974.

DE VITA Philippe, *Dictionnaire Jean Renoir. Du cinéaste à l'écrivain*, Paris, Honoré Champion, 2020.

### Évaluation

1. Devoir sur table 2h (1)
2. Devoir sur table 2h (2)
3. Devoir en temps libre (dossier transversal)

# UE3 Analyse d'œuvres et de textes

Coef. 2/ 6 ECTS - 2 modules

Responsable de l'UE : Benjamin Thomas

## ► Théories du cinéma classique

Benjamin Thomas  
20h CM

Jeudi 8h – 10h  
Amphi AT8 Atrium

Ce cours se focalisera sur des théoriciens du cinéma qui ont pensé le cinéma avec le cinéma classique. Ces auteurs ayant la particularité d'être également qualifiables de « classiques » de la pensée du cinéma : André Bazin et Jean Mitry. Il s'agira ainsi de se donner les moyens théoriques de définir le classicisme au cinéma, tout en se confrontant à des théories classiques du cinéma au sens où elles ne sont pas dénuées de prétentions normatives.

Bibliographie succincte :

BAZIN André, *Qu'est-ce que le cinéma ?* (1958), Paris, Cerf, 1976.

MITRY Jean, *Esthétique et psychologie du cinéma*, Paris, Cerf, 2001.

BORDWELL David, « The Classical Hollywood Style, 1917-60 », dans D. Bordwell, J. Staiger, K. Thompson, *The Classical Hollywood Cinema. Film Style and Mode of Production to 1960*, London, Routledge, 1985.

## ► Analyse de films

Il s'agira d'apprendre à regarder et à analyser l'image cinématographique, tout en mettant en écho les acquis du cours magistral consacré aux théories du cinéma classique. Des extraits filmiques issus du corpus classique seront convoqués.

### Trois groupes au choix (20h TD)

Groupe 1. : « **La mise en scène classique d'Henri-Georges Clouzot** » (Mike Zimmermann), Lundi 10h-12h, Salle 3220, Patio.

Groupe 2. : « **De *A Star Is Born* (William Wellman, 1937) à *Two Weeks In Another Town* (Vincente Minnelli, 1962), les représentations d'Hollywood dans le cinéma classique américain** », (Jean-François Pey), Lundi, 18h-20h, salle 201, Ensemble St-Georges.

Groupe 3. : « **La comédie italienne** » (Aurelio Bianco), Mercredi 8h-9h30 (12 semaines + 1 cours de 2h), salle 1 Portique.

### Évaluation

1. Devoir sur table 2h (analyse de séquence ou contrôle de connaissances) – coef. 1

2. Analyse de séquence 1h – coef. 0,5

3. Analyse de séquence 2h – coef. 0,5

## UE4 Ecritures

Coef. 2/ 6 ECTS - 2 modules

Responsable de l'UE : Jean-François Pey

### ► Dramaturgie

Jean-François Pey

20h CM

Jeudi 18h-20h

Salle A324 Ensemble St-Georges (ex-IEP)

*Premier cours le 14 septembre.*

Qu'est-ce que la dynamique d'un récit cinématographique ? Qu'est-ce qui procède des principes généraux de la mise en œuvre du drame, s'y superpose ou, parfois, les contredit ? Comment appréhender la tension entre « mise en intrigue » et « effet de réel » ? On tentera de traverser ces questionnements en étudiant quelques exemples variés de récits filmiques, classiques et contemporains, courts et longs métrages.

Bibliographie :

ARISTOTE, *La Poétique*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1997.

DELISSE Luc, *L'invention du scénario - Créer et structurer son récit*, Paris, coll. "Réflexions faites", Les Impressions Nouvelles, 2014.

Pierre JENN, *Techniques du scénario*, Paris, FEMIS, 1991.

### ► Atelier d'exercice filmique

Exercices filmiques - 28hTD

5 groupes

7x4h les jeudis 13h-17h ou vendredis 9h-13h ou 14h-18h - salle 3220 Patio.

Le calendrier des groupes sera communiqué en semaine 1.

Intervenants : Prince Ba N'Gouda, Ahmed El Lozy, Hervé Roesch.

Exercices de prise de vue et de découpage filmique.

Evaluation

1. Devoir sur table 2h

2. *Exercices pratiques et travaux d'étapes définis selon chaque groupe [coef1]. Assiduité obligatoire, pas d'évaluation après 1 absence non justifiée. Pas de session 2.*

# UE5 Recherche

Coef. 2/ 6 ECTS

2 modules

Responsable de l'UE : Georges Bloch

## ► Musique, cinéma et audiovisuel

Benoît Basirico

20h CM

Mercredi, 16h-18h

Amphi 5 Patio

Calendrier des séances : 27/09, 4/10, 11/10, 18/10, 25/10, 8/11, 22/11, 29/11, 6/12, 13/12.

### Le rôle de la musique dans un film et les enjeux de la collaboration entre compositeurs et réalisateurs

Ce cours aborde le travail de musique de film, sa nécessité (en faut-il ou pas, pertinence de son placement...), sa fonction (qu'il s'agisse d'illustrer l'image ou d'élaborer un récit parallèle, de participer pleinement à l'écriture scénaristique par les thèmes, caractériser les personnages...), son point de vue (de description, de caractérisation d'un personnage, de climat...), de sa relation avec les autres éléments de la bande son, de sa nature (hybride ou homogène, de sa couleur par le choix des instruments..), de son statut (intra ou extra diégétique, originale ou préexistante...). Par l'analyse de scènes de films emblématiques nous révélons le pouvoir de la musique sur la mise en scène. Ce cursus nous amène à évoquer les enjeux de la collaboration, quand un compositeur/trice et un.e cinéaste doivent s'accorder sur des choix, et définir un langage commun.

Bibliographie succincte :

BASIRICO Benoît, *La Musique de film, compositeurs et réalisateurs au travail*, Paris, Hémisphères Editions, 2019.

BERTHOMIEU Pierre, *La musique de film*, Paris, Klincksieck, 2004.

CHION Michel, *La musique au cinéma*, Paris, Fayard, 1995.

## ► Méthodologie de la recherche

Quentin Barrois

12h CM

Mercredi, 18h-20h

Amphi 3 Patio

Nous décortiquerons dans ce cours les ressorts des structures méthodologiques universitaires : construction d'une hypothèse, planification d'une recherche, travail de l'écriture, mise en forme des analyses et enquête bibliographique. Nous serons collectivement amenés à nous réjouir du rôle d'« écrivain de cinéma » et de celui de lecteur et lectrice des profondes ressources textuelles en études cinématographiques.

### Évaluation

1. Un devoir sur table 2h (coef. 1) pour le CM « Musique et cinéma »
2. Deux devoirs en temps libre 1 (coef. 0.5 chacun) pour le CM « Méthodologie »

# UE6 **Projet**

Coef. 1 / 3 ECTS

2 modules obligatoires

Responsable de l'UE : Raphaël Szöllösy

## Cours obligatoire

1. ► **Découverte des structures et des milieux institutionnels et industriels du cinéma et de l'audiovisuel (2) introduction à l'économie et au droit du cinéma et de l'audiovisuel**

Laurent Dené et Jeff Smoliga

20h CM, Mardi, 16h-18h, Amphi 4 Le Bel

Analyse du marché du film (cinéma et audiovisuel) et de ses différents acteurs en France et en Europe. Parmi thèmes abordés : Les organismes de financement (CNC, fonds de soutien régionaux, programmes européens), l'impact de la numérisation sur la filière cinématographique, découverte de l'exploitation cinématographique et de la distribution française, la programmation d'un festival, le circuit de diffusion non commercial, ...

Bibliographie :

CRETON Laurent, *Économie du cinéma. Perspectives stratégiques*, Paris, Armand Colin, 2014.

FOREST Claude, *L'industrie du cinéma en France - De la pellicule au pixel*, Paris, La documentation française, 2013.

Évaluation : Dossier en temps libre

## Cours au choix

2. ► **Un cours au choix parmi deux propositions :**

### **2.1. Cours pour non-spécialistes dans une autre faculté**

Option à choisir dans un autre parcours ou dans une autre composante, au sein de la Faculté des arts ou dans une autre faculté (cf. propositions aux pages suivantes).

Il revient à l'étudiant de se renseigner sur les modules ouverts par les différentes composantes de l'Université de Strasbourg aux non-spécialistes de leurs disciplines, notamment dans les guides pédagogiques mis en ligne.

Modalités d'évaluation de la composante concernée.

ou

### **2.2. Projet pratique artistique : exercices d'écriture filmique**

TD de 15h - 2 groupes en alternance

Réaliser un documentaire sonore.

Max Disbeaux : mercredi 9h30-12h30 salle 209 Ensemble St-Georges (ex-IEP)

15h - 1 groupe 15h - Prise de vue / Lumière

Aïdan Obrist : Intensif semaine 16 - salle 1 Portique

Évaluation :

Exercices pratiques et travaux d'étapes définis selon chaque groupe (coef1). Assiduité obligatoire, pas d'évaluation après 1 absence non justifiée. Pas de session 2.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION AU SEIN DU DÉPARTEMENT DES ARTS DU SPECTACLE

### (CONTRÔLE CONTINU INTÉGRAL)

Le Département des arts du spectacle relève du régime du contrôle continu intégral avec épreuves sans convocation.

Il n'y a pas de session de rattrapage.

La présence en cours (CM et TD) est obligatoire et des évaluations multiples sont réparties tout au long du semestre.

En cas d'absence à un examen, un justificatif doit être obligatoirement présenté au secrétariat et l'enseignant responsable de l'examen immédiatement prévenu, et ce dans un délai maximal de 7 jours, afin qu'une épreuve de substitution puisse être proposée à l'étudiant.

Une dispense d'assiduité peut être obtenue auprès du secrétariat sur justificatif (contrat de travail) mais seulement pour certains CM (pas pour les TD) : l'étudiant devra indiquer en début d'année pour quel cours il demande cette dispense.

Attention : la dispense d'assiduité ne dispense pas du contrôle continu. Les étudiants sont tenus de se présenter à l'ensemble des épreuves prévues.

Chaque UE est affectée d'un coefficient et correspond à un nombre de crédits.

Pour valider son année universitaire, l'étudiant doit obtenir 60 crédits (30 crédits par semestre).

Une UE est composée d'un ou plusieurs cours (CM et/ou TD). Elle est validée lorsque la moyenne de l'ensemble des notes obtenues au sein de l'UE est égale ou supérieure à 10/20.

Les notes se compensent à la fin de la session d'examens :

- entre les cours d'une même UE
- entre les UE de chaque semestre
- entre 2 semestres consécutifs d'une même année.

Attention à ne pas confondre UE et module ; si une UE n'est pas validée et doit être repassée l'année suivante, elle doit être repassée dans son intégralité ; il n'y a pas de report des notes des modules composant une UE non validée, même si celles-ci sont supérieures à 10.

Un étudiant n'ayant **pas** obtenu au moins 24 crédits par semestre doit se réinscrire dans la même année afin de rattraper les UE non validées. A titre exceptionnel, l'étudiant peut cependant suivre des UE de l'année supérieure. Le nombre d'UE suivies ne peut alors représenter plus de 30 crédits par semestre (ceux de l'ancien semestre inclus). Les UE non validées de l'année précédente doivent alors demeurer la priorité de l'étudiant. Ceci est formalisé au sein d'un contrat pédagogique (renseignements auprès du responsable du parcours concerné).

Un étudiant ayant obtenu **au moins 24 crédits** par semestre peut être autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure. L'étudiant, dans ce cas de figure, peut suivre toutes les UE de l'année en cours, et celles qu'il n'a pas validées lors de l'année précédente. Cependant, les UE non validées de l'année précédente demeurent là aussi la priorité de l'étudiant, et cette disposition donne également lieu à un contrat pédagogique avec le responsable du parcours concerné.

## CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2023-24

Université de Strasbourg

**Début de l'année: 04 septembre 2023**  
**Fin de l'année: 30 septembre 2024**

### Année universitaire 2023-2024

Date	Sem	Evaluation continue intégrale	Date	Sem	Evaluation par contrôles terminaux
04/09/2023	36	Accueil	04/09/2023	36	Accueil
11/09/2023	37	Semaine 1	11/09/2023	37	Semaine 1
18/09/2023	38	Semaine 2	18/09/2023	38	Semaine 2
25/09/2023	39	Semaine 3	25/09/2023	39	Semaine 3
02/10/2023	40	Semaine 4	02/10/2023	40	Semaine 4
09/10/2023	41	Semaine 5	09/10/2023	41	Semaine 5
16/10/2023	42	Semaine 6	16/10/2023	42	Semaine 6
23/10/2023	43	Semaine 7	23/10/2023	43	Semaine 7
30/10/2023	44	Vacances "Toussaint"	30/10/2023	44	Vacances "Toussaint"
06/11/2023	45	Semaine 8	06/11/2023	45	Semaine 8
13/11/2023	46	Semaine 9	13/11/2023	46	Semaine 9
20/11/2023	47	Semaine 10	20/11/2023	47	Semaine 10
27/11/2023	48	Semaine 11	27/11/2023	48	Semaine 11
04/12/2023	49	Semaine 12	04/12/2023	49	Semaine 12
11/12/2023	50	Semaine 13	11/12/2023	50	Semaine 13
18/12/2023	51	Semaine 14	18/12/2023	51	Semaine 14
25/12/2023	52	Vacances "Noël"	25/12/2023	52	Vacances "Noël"
01/01/2024	1	Vacances "Noël"	01/01/2024	1	Vacances "Noël"
08/01/2024	2	Semaine de Révision	08/01/2024	2	Semaine de Révision
15/01/2024	3	Semaine 15	15/01/2024	3	Examens session 1 S1
22/01/2024	4	Semaine 16	22/01/2024	4	Examens session 1 S1
29/01/2024	5	Inter-semester (semaine 0)	29/01/2024	5	Inter-semester (semaine 1)
05/02/2024	6	Semaine 1	05/02/2024	6	Semaine 2
12/02/2024	7	Semaine 2	12/02/2024	7	Semaine 3
19/02/2024	8	Semaine 3	19/02/2024	8	Semaine 4
26/02/2024	9	Semaine 4 / <b>Date limite Jury S1</b>	26/02/2024	9	Semaine 5 / <b>Date limite Jury S1</b>
04/03/2024	10	Vacances "Hiver"	04/03/2024	10	Vacances "Hiver"
11/03/2024	11	Semaine 5	11/03/2024	11	Semaine 6
18/03/2024	12	Semaine 6	18/03/2024	12	Semaine 7
25/03/2024	13	Semaine 7	25/03/2024	13	Semaine 8
01/04/2024	14	Semaine 8	01/04/2024	14	Semaine 9
08/04/2024	15	Semaine 9	08/04/2024	15	Semaine 10
15/04/2024	16	Semaine 10	15/04/2024	16	Semaine 11
22/04/2024	17	Semaine 11	22/04/2024	17	Semaine 12
29/04/2024	18	Vacances "Printemps"	29/04/2024	18	Vacances "Printemps"
06/05/2024	19	Semaine 12	06/05/2024	19	Semaine 13 ou début examens S2
13/05/2024	20	Semaine 13	13/05/2024	20	Examens session 1 S2
20/05/2024	21	Semaine 14	20/05/2024	21	Examens session 1 S2
27/05/2024	22	Semaine 15	27/05/2024	22	
03/06/2024	23	Semaine 16	03/06/2024	23	<b>Date limite Jury S2</b>
10/06/2024	24		10/06/2024	24	Rattrapages S1
17/06/2024	25		17/06/2024	25	Rattrapages S1/S2
24/06/2024	26	<b>Date limite Jury S2</b>	24/06/2024	26	Rattrapages S2
01/07/2024	27		01/07/2024	27	
08/07/2024	28		08/07/2024	28	<b>Date limite Jury session de rattrapage</b>
15/07/2024	29		15/07/2024	29	

#### Rappel des vacances scolaires dans l'Académie de Strasbourg

Vacances de la Toussaint: samedi 21 octobre au lundi 06 novembre 2023

Vacances de Noël: samedi 23 décembre 2023 au lundi 08 janvier 2024

Vacances d'hiver: samedi 24 février au lundi 11 mars 2024

Vacances de printemps: samedi 20 avril au mardi 06 mai 2024